

---

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS LE JEUDI 13 JANVIER 2022, PAR VIDÉOCONFÉRENCE ZOOM

<b>Présences :</b>	Gerald R. Cutting Dominique Dorion Jocelyne Faucher André Forest Jacques Fortier Marie-Paule Gendron Diane Gingras Rachel Hunting Michel Kinumbe Elungu Michel Lafrance Patrice Lamarre Denis Roussel Jean Roy Alain Thivierge Stéphane Tremblay Raymonde Vaillancourt	Administrateur Membre observateur Administrateur Administrateur Président Membre observateur Vice-présidente Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Président-directeur général Administrateur
<b>Absences motivées :</b>	Isabelle Boucher Marie-Claude Rodrigue Serge Therrien	Administrateur Administrateur Administrateur
<b>Invités :</b>	Pascale Bélisle Robin Marie Coleman Batiste Godrie Paul Morin Joanne Roberts	Adjointe au président-directeur général et aux affaires publiques Présidente-directrice générale adjointe Directeur scientifique de l'IUPSSS Directeur scientifique sortant de l'IUPSSS Directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat

---

### 1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 61<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

---

### 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions du public
4. Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 25 novembre et de la séance spéciale tenue le 10 décembre 2021, par vidéoconférence Zoom
5. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général
6. Points pour échanges (discussion et/ou décision) *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ*

#### 6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté

6.1.1 Dépôt du rapport sur l'application du protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental

6.1.2 Rapport annuel sur l'application de la politique sur les soins de fin de vie pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

**6.2 Assurer la qualité des soins et services**

6.2.1 Sondage sur la satisfaction de la qualité des services

**6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services**

**6.4 Utiliser judicieusement les ressources**

**6.5 Intégrer la mission universitaire**

6.5.1 Rapport annuel de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux 2020-2021

**7. Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**

7.1 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 9 décembre 2021

7.2 Comité de gouvernance et d'éthique du 14 décembre 2021

**8. Agenda de consentement *AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ***

**8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté**

8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

8.1.2 Nomination de chefs de département et/ou de service

8.1.3 Permis d'exploitation de l'établissement

8.1.4 Plan de formation des membres du conseil d'administration 2021-2022

**8.2 Assurer la qualité des soins et services**

**8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services**

**8.4 Utiliser judicieusement les ressources**

8.4.1 Contrats de sages-femmes

8.4.2 Appel d'offres pour la relocalisation de 50 places en ressources intermédiaires dans le réseau local de services de la Haute-Yamaska

8.4.3 Nouveau bail CRDITED Magog avec la Fondation Constance Langlois

8.4.4 Politique sur la sécurité de l'information

8.4.5 Ajout de signataires pour le compte CHUS – Participants CR-CHUS

**8.5 Intégrer la mission universitaire**

8.5.1 Centre de recherche du CHUS – Nomination de chercheurs

8.5.2 Centre de recherche du vieillissement – Nomination d'une chercheuse

**9. Divers**

**10. Huis clos**

10.1 Cadres supérieurs

10.2 Désignations toponymiques

**11. Clôture de la séance**

### **3.0 Période de questions du public**

---

Aucune question n'est soumise.

### **4.0 Lecture, approbation et suivis des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 25 novembre et de la séance spéciale tenue le 10 décembre 2021 par vidéoconférence Zoom**

---

Les membres ayant pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire tenue le 25 novembre et de la séance spéciale tenue le 10 décembre 2021, par vidéoconférence Zoom, sur proposition dûment appuyée, ils sont adoptés tels que présentés.

### **5.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général**

---

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et du président-directeur général, pour la période du 26 novembre 2021 au 13 janvier 2022, a été transmis aux membres.

Le président et le président-directeur général font part des différentes activités ayant eu lieu.

### **6.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

---

#### **6.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté**

##### **6.1.1 Dépôt du rapport sur l'application du protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental**

Le président-directeur général présente le rapport trimestriel du registre des gardes en établissement du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, tel que prévu au Protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux, adopté au conseil d'administration du 3 avril 2019. Ce rapport comporte les données du trimestre 2 en cours, soit juillet, août et septembre 2021, et pour des fins de comparaison comporte les données du trimestre 2 de l'année antérieure, soit juillet, août et septembre 2020.

##### **6.1.2 Rapport annuel sur l'application de la politique sur les soins de fin de vie pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021**

En l'absence de Mme Karine Duchaineau, directrice générale adjointe du programme santé physique générale et spécialisée, le président-directeur général présente le rapport sur l'application de la politique sur les soins de fin de vie, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

Il présente en détail le rapport en ce qui a trait au nombre de personnes en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs, au nombre de sédations palliatives continues administrées, au nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées, au nombre d'aides médicales à mourir administrées, de même qu'au nombre d'aides médicales à mourir qui n'ont pas été administrées et les motifs pour lesquels elles ne l'ont pas été.

Il fait également rapport du nombre de sédations palliatives continues et d'aides médicales à mourir administrées à domicile ou dans les locaux d'une maison de soins palliatifs par un médecin à titre de médecin exerçant sa profession dans un centre exploité par l'établissement.

Le président remercie le président-directeur général pour la présentation.

## **6.2 Assurer la qualité des soins et services**

### **6.2.1 Sondage sur la satisfaction de la qualité des services**

Madame Robin Marie Coleman, présidente-directrice générale adjointe, introduit Mme Joanne Roberts, directrice de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat pour présenter ce sondage.

Madame Roberts présente en détail les résultats des sondages réalisés pour les secteurs d'activités suivants :

- Services aux jeunes 5-18 ans (CLSC);
- Centre de dépistage COVID-19;
- Chimiothérapie;
- Clinique externe en pédiatrie;
- Soins infirmiers courants (CLSC);
- Unité de soins palliatifs (Hôtel-Dieu);
- Unités de médecine;
- Unités de chirurgie;
- Cas COVID contactés par DSPublique;
- Usagers en attente en santé mentale et dépendance (réalisé par DPSMD);
- CHSLD de Sherbrooke (réalisé par CU de Sherbrooke).

Elle termine en faisant état des sondages qui seront menés au cours de l'hiver et du printemps 2022 qui ont pour objectif :

- D'intégrer la voix de l'utilisateur dans le processus d'amélioration continue;
- D'identifier des leviers d'amélioration de l'expérience usager pour apporter des correctifs;
- De standardiser la mesure de l'expérience usager à travers la province (et comparaisons);
- De produire un portrait de l'expérience usager par établissement et au niveau provincial.

Le président remercie Mme Roberts pour la présentation.

## **6.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

## **6.4 Utiliser judicieusement les ressources**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

## **6.5 Intégrer la mission universitaire**

### **6.5.1 Rapport annuel de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux 2020-2021**

Le président invite messieurs Paul Morin, directeur scientifique sortant de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS), et Batiste Godrie, nouveau directeur scientifique de l'IUPLSSS à se joindre aux membres pour présenter le rapport annuel 2020-2021.

Monsieur Morin présente aux membres son nouveau successeur, M. Baptiste Godrie, à titre de directeur scientifique de l'IUPLSSS; les membres lui souhaitent la bienvenue.

Monsieur Morin précise que l'IUPLSSS encourage l'émergence de pratiques innovantes et voit au partage et au transfert de connaissances dans le but de contribuer au développement des forces des personnes et des communautés, et ce, par le biais d'une approche personnalisée centrée sur l'utilisateur et/ou la communauté.

Au cours de l'année 2020-2021, les chercheurs membres ont déployé 22 projets concernant la réponse et les effets de la crise sanitaire, dont, entre autres, des études sur la résilience collective en temps de COVID en Estrie, de même que sur le rôle des stratégies de communication et du discours médiatique de la réponse psychologique et comportementale à l'épidémie de la COVID-19 : une analyse comparative d'ordre internationale.

Monsieur Morin informe les membres des services de proximité au cœur des travaux et des projets nationaux en transfert de connaissances ayant eu lieu en 2020-2021. De plus, l'IUPLSSS est un acteur majeur dans le Plan d'action pour les jeunes et leur famille. En effet, l'Équipe ACCES Jeunesse a été mise en place dont le rôle est d'effectuer une prise en charge rapide et concertée afin de renforcer le filet de sécurité pour les jeunes et les familles en attente d'un premier service. Parallèlement, l'IUPLSSS a financé un groupe de travail de l'axe DEFC afin de développer un projet sur la thématique des familles vulnérables et qui visera à évaluer le déploiement de cette équipe.

Monsieur Morin termine en dressant un bilan des activités de rayonnement et des projets de l'IUPLSSS ayant reçu une distinction honorifique, et ce, tout au cours de l'année 2020-2021.

Une motion de remerciements est faite à Monsieur Morin, directeur sortant de l'IUPLSSS.

Au nom de tous les membres, le président remercie Monsieur Morin pour la présentation.

---

## **7.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

### **7.1 Comité de vérification et de suivi budgétaire du 9 décembre 2021**

Le président intérimaire du comité, Monsieur Fortier, fait part des principaux points traités lors de la dernière rencontre.

### **7.2 Comité de gouvernance et d'éthique du 14 décembre 2021**

Madame Rachel Hunting, présidente du comité, présente les sujets ayant fait l'objet d'une présentation.

---

## **8.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ**

Le président rappelle aux membres que pour les sujets à l'agenda de consentement, le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le hors cadre ou le président du comité concerné est appelé à répondre.

### **8.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés**

#### **8.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

##### **8.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

**RÉSOLUTION : CA-5504 à 5536 - 2022-01-13**

**Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

### 8.1.2 Nomination de chefs de département et/ou de service

**RÉSOLUTION : CA-5537 - 2022-01-13****Relative à la nomination d'un chef de département**

- CONSIDÉRANT :**
- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la direction des services professionnels et l'organisation des services;
  - que les médecins sont membres actifs au sein du CMDP;
  - les compétences personnelles et professionnelles des médecins;
  - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs des services cliniques;
  - la recommandation du comité de nomination;
  - la recommandation du CMDP, formulée lors de sa rencontre du 7 décembre 2021;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ADOPTER :** la nomination du Dr Éric Lampron-Goulet comme chef du département de santé publique pour un mandat de quatre (4) ans, effectif à partir de la nomination du conseil d'administration

### 8.1.3 Permis d'exploitation de l'établissement

**RÉSOLUTION : CA-5538 - 2022-01-13****Relative à l'ajout des maisons des aînés et maisons alternatives**

- CONSIDÉRANT :**
- que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2);
  - qu'en vertu de l'article 444 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2), le titulaire d'un permis pour l'exploitation d'un établissement doit exercer ses activités conformément à ce qui est indiqué à son permis;
  - que le ministre de la Santé et des Services sociaux doit autoriser toute modification au permis d'exploitation délivré à un établissement;
  - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS s'engage dans un processus visant à uniformiser son permis d'exploitation;
  - l'analyse des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - les modifications proposées par le comité de gouvernance et d'éthique;
  - la recommandation favorable du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- DE DEMANDER :** au ministre de la Santé et des Services sociaux d'ajouter quatre installations sous les dénominations :
- Maison des aînés et maison alternative de Sherbrooke;
  - Maison des aînés et maison alternative de Granby;
  - Maison des aînés et maison alternative de Magog;
  - Maison des aînés de Coaticook.

**QUE LE CIUSSS de L'ESTRIE – CHUS S'ENGAGE :** à afficher, en tout temps, le permis obtenu à la vue du public;

**D'AUTORISER :** le président-directeur général, Dr Stéphane Tremblay, pour et au nom du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, à signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner son plein effet à la présente résolution.

8.1.4 Plan de formation des membres du conseil d'administration 2021-2022

**RÉSOLUTION : CA-5539 - 2022-01-13**

**Relative au plan de formation 2021-2022 des membres du conseil d'administration**

- CONSIDÉRANT :**
- le mandat du comité de gouvernance et d'éthique;
  - la nécessité dans le cadre du processus d'agrément et des normes de gouvernance que les membres du conseil d'administration aient un plan de formation et de développement de leurs compétences;
  - le plan d'amélioration de la qualité pour les normes de gouvernance recommandé au conseil d'administration;
  - l'arrivée de nouveaux membres au sein du conseil d'administration;
  - l'analyse des résultats des sondages annuels de fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le plan de formation 2021-2022 des membres du conseil d'administration.

**8.2 Assurer la qualité des soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

**8.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

## 8.4 Utiliser judicieusement les ressources

### 8.4.1 Contrat d'une sage-femme

#### **RÉSOLUTION : CA-5540 - 2022-01-13**

##### **Relative à un contrat d'une sage-femme**

- CONSIDÉRANT :**
- que le ministère de la Santé et des Services sociaux a conclu une entente avec le Regroupement des sages-femmes du Québec;
  - qu'au sens de la *Loi sur les sages-femmes* et de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, ces dernières doivent conclure un contrat de service avec un établissement;
  - l'évaluation faite par le conseil des sages-femmes quant aux qualifications et aux compétences des sages-femmes;
  - la recommandation du conseil des sages-femmes pour l'embauche d'une sage-femme;
  - les enjeux sous-jacents à la signature du contrat de service avec une sage-femme tels :
    - o le nombre de suivis annuels;
    - o les enjeux budgétaires liés à la gestion du temps (temps supplémentaire ou temps à reprendre), remplacements des congés fériés, absences pour maladie, etc.
  - que le conseil d'administration est responsable d'autoriser la signature des contrats de service avec des sages-femmes;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'AUTORISER :** le président directeur général, Dr Stéphane Tremblay, à l'intérieur du budget rendu disponible à cette fin, à octroyer le contrat de Mme Maude Bergeron, sage-femme à temps partiel occasionnel de 28 h/semaine, avec 25 suivis annuels, pour une période débutant le 13 janvier 2022 et se terminant le 31 mars 2023.

### 8.4.2 Appel d'offres pour la relocalisation de cinquante (50) places en ressources intermédiaires dans le réseau local de services de la Haute-Yamaska

#### **RÉSOLUTION : CA-5541 - 2022-01-13**

##### **Relative à l'appel d'offres pour la relocalisation de cinquante (50) places en ressources intermédiaires dans le réseau local de services de la Haute-Yamaska**

- CONSIDÉRANT :**
- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (Section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;
  - qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;
  - qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'Établissement d'offrir des places disponibles en ressource de niveau intermédiaire (RI) dans le réseau local de service (RLS) de la Haute-Yamaska;
  - que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;

- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le traitement de la ou des soumissions d'appel d'offres et l'adjudication du contrat de cinquante (50) places en ressource de niveau intermédiaire (RI), dans le RLS de la Haute-Yamaska, pour une durée de cinq (5) ans, avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels, pour une valeur totale estimée à environ 27.4 millions de dollars sur une période de dix (10) ans.

8.4.3 Nouveau bail CRDITED Magog avec la Fondation Constance Langlois

**RÉSOLUTION : CA-5542 - 2022-01-13**

**Relative au nouveau bail du CRDITED de Magog avec la Fondation Constance Langlois pour une durée de cinq (5) ans**

- CONSIDÉRANT :**
- que les activités du CIUSSS de l'Estrie – CHUS doivent se poursuivre à cet endroit malgré la fin du présent bail;
  - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS a négocié un prix qui s'apparente au prix du marché dans ce secteur pour la location d'espaces d'une durée de cinq (5) ans au montant total de 240 600 \$;
  - la recommandation favorable de la Direction des services techniques quant au besoin de cet emplacement pour la durée totale du bail;
  - que le coût du bail respecte l'enveloppe budgétaire prévue;
  - que l'obtention de l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux est préalable à la signature du bail;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AUTORISER :** le président-directeur général, Dr Stéphane Tremblay, à signer le bail au nom du CIUSSS de l'Estrie – CHUS avec la Fondation Constance Langlois pour un montant total de 240 600 \$ pour une période de cinq (5) ans, et ce, une fois l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux reçue.

8.4.4 Politique sur la sécurité de l'information

**RÉSOLUTION : CA-5543 - 2022-01-13**

**Relative à la politique sur la sécurité de l'information**

- CONSIDÉRANT :**
- la politique existante de 2016;
  - que le domaine de la sécurité de l'information prend une place de plus en plus importante au sein de l'établissement;
  - que le président-directeur général est en accord et adhère à ladite politique;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;

- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** la politique de sécurité de l'information.

8.4.5 Autorisation des représentants à signer les chèques pour le compte CHUS-participants du Centre de recherche du CHUS

**RÉSOLUTION : CA-5544 - 2022-01-13**

**Relative à l'autorisation des représentants à signer les chèques pour le compte CHUS-participants du Centre de recherche du CHUS**

**CONSIDÉRANT :**

- que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS souhaite ajouter des signataires pour son compte « CHUS – Patient CRC » de la Banque Nationale (00561-0015127);
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du conseil d'administration;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** les nouveaux signataires autorisés, qui s'ajoutent à ceux prévus par la résolution numéro CA-3127 – 2019-02-27 du 27 février 2019, et ce, uniquement pour le compte de la Banque Nationale du Centre de recherche du CHUS dont le folio est 00561-0015127. Ces nouveaux signataires du Centre de recherche du CHUS sont :

- le /la adjoint(e) au directeur scientifique;
- le/la chef de service – opérations et infrastructures;
- le/la agent(e) administratif(ve);
- le/la auxiliaire de recherche.

**8.5 Intégrer la mission universitaire**

8.5.1 Centre de recherche du CHUS – Nomination de chercheurs

**RÉSOLUTION : CA-5545 - 2022-01-13**

**Relative à la nomination de Mme Cynthia Gagnon, Dr Christian Iorio-Morin et Dr Mathieu Viau à titre de nouveaux chercheurs de Centre de recherche du CHUS**

**CONSIDÉRANT :**

- que l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
- que la nomination d'un nouveau chercheur a été adoptée par le conseil scientifique du Centre de recherche du CHUS;
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Mme Cynthia Gagnon, Dr Christian Iorio-Morin et Dr Mathieu Viau à titre de chercheurs au sein du Centre de recherche du CHUS.

#### 8.5.2 Centre de recherche du vieillissement – Nomination d'une chercheuse

**RÉSOLUTION : CA-5546 - 2022-01-13**

**Relative à la nomination de la Pre Samuèle Rémillard-Boilard à titre de nouvelle chercheuse du Centre de recherche sur le vieillissement**

- CONSIDÉRANT :**
- la recommandation favorable du comité exécutif du Centre de recherche sur le vieillissement;
  - la pertinence de la thématique de recherche de la candidate à l'avancement de la programmation scientifique du Centre de recherche sur le vieillissement;
  - que l'ajout de la nouvelle chercheuse doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** la Pre Samuèle Rémillard-Boilard à titre de chercheuse régulière au sein du Centre de recherche sur le vieillissement.

---

#### 9.0 Divers

Aucun autre sujet n'est soumis.

---

#### 10.0 Huis clos

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour, à l'exception de Mmes Pascale Bélisle, et Robin Marie Coleman ainsi que M. Donald Haineault.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

Le président rappelle que les points suivants ont tous fait l'objet d'une présentation à la séance plénière préalablement à la séance ordinaire.

Après questions et commentaires, les résolutions suivantes sont adoptées.

#### 10.1 Cadres supérieurs

**RÉSOLUTION : CA-5548 - 2022-01-13**

**Relative à la nomination de Mme Catherine Forget à titre de directrice adjointe pour le volet oncologie à la Direction des services spécialisés, chirurgicaux et oncologie**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint - Oncologie;
  - la nomination de la titulaire, soit Mme Nathalie Sheehan, au poste de directrice du programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées;
  - la qualité de la candidature de Mme Catherine Forget afin de pourvoir ce poste de directrice adjointe;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Mme Catherine Forget à titre de directrice adjointe - Cancérologie à la Direction des services spécialisés, chirurgicaux et de cancérologie.

**RÉSOLUTION : CA-5549 - 2022-01-13**

**Relative à la nomination de Mme Sonia Lepire à titre de directrice adjointe pour les services spécialisés et chirurgicaux à la Direction des services spécialisés chirurgicaux et cancérologie**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint - Services spécialisés et chirurgicaux;
  - l'autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux de créer cette nouvelle direction et ce nouveau poste de directeur adjoint;
  - la qualité de la candidature de Mme Sonia Lepire afin de pourvoir ce poste de directrice adjointe;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Mme Sonia Lepire à titre de directrice adjointe - Services spécialisés et chirurgicaux à la Direction des services spécialisés, chirurgicaux et de cancérologie.

**RÉSOLUTION : CA-5550 - 2022-01-13**

**Relative à la nomination de M. David Busque, actuellement directeur adjoint par intérim des ressources financières, à titre de directeur adjoint des ressources financières**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation prévoit la nomination du directeur adjoint des ressources financières;
  - le poste laissé vacant par la titulaire, soit Mme Julie Tremblay, en suivi de l'entente de prêt de services entre le MSSS, le CIUSSS de l'Estrie - CHUS et cette dernière;
  - que M. David Busque occupe ces mêmes fonctions de façon intérimaire depuis quelques mois;
  - la qualité de la candidature de M. David Busque afin de pourvoir ce poste de directeur adjoint;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** M. David Busque à titre de directeur adjoint des ressources financières.

10.2 Désignations toponymiques

**RÉSOLUTION : CA-5547 - 2022-01-13**

**Relative à la désignation nominative de la passerelle de l'installation du CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke en reconnaissance de la contribution**

- CONSIDÉRANT :**
- la désignation nominative de la passerelle de l'Hôtel-Dieu en reconnaissance de la contribution exceptionnelle de feu M. Denis Marceau;
  - la demande de désignation nominative formulée par le comité des usagers du CHUS;
  - que la demande répond aux critères de la politique et de la procédure pour une désignation dans un but commémoratif;
  - que la conjointe de M. Marceau a autorisé la présente demande;
  - que le Dr Stéphane Tremblay, président-directeur général, a endossé la demande;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** la désignation nominative de la passerelle de l'installation CHUS – Hôtel-Dieu de Sherbrooke en reconnaissance de la contribution exceptionnelle de M. Denis Marceau, et ce, pour une durée de dix (10) ans;

**DE MANDATER :** le président-directeur général, Dr Stéphane Tremblay, en collaboration avec la famille et le comité des usagers du CHUS afin de prévoir les communications et la mise en œuvre de cette désignation nominative.

---

**11.0 Clôture de la séance**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 15.

---

Jacques Fortier, président

---

Stéphane Tremblay, secrétaire